



**Bilan annuel de l'animation du DocOb  
du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne  
Année 2013**



**Mai 2014**

**Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :**

Plan d'eau et roselière de la Base de Jablines-Annet © AEV, Forêt de Vallières © AEV, Martin-pêcheur au Grand-Voyeux © D. Bernal, , Boucle de Méry-sur-Marne © AEV

## **SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>4</b>
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	9
<b>2</b>	<b>Gestion de l'état de conservation des espèces</b>	<b>10</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.1.a	Suivi des contrats en cours	10
2.1.b	Présentation des contrats potentiels à venir	13
2.2	Animation des MAEt	15
2.2.a	Présentation du projet agro-environnemental	15
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEt depuis 2010	16
2.3	Animation de la charte Natura 2000	17
<b>3</b>	<b>Évaluation des incidences des projets</b>	<b>17</b>
<b>4</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques</b>	<b>17</b>
<b>5</b>	<b>Information, communication, sensibilisation</b>	<b>22</b>
5.1	Création / mise à jour du site internet Natura 2000 en Seine et Marne	22
5.2	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	22
<b>6</b>	<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b>	<b>23</b>
<b>7</b>	<b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b>	<b>23</b>
7.1	Organisation de la gouvernance du site	23
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	23
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	23
7.2	Gestion administrative et financière	24
<b>8</b>	<b>Synthèse</b>	<b>24</b>

## 1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

### 1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR1112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

### 1.2 L'animation

Le Copil est présidé par Madame Geneviève WORTHAM conseillère régionale. L'animation du DocOb est portée par la Région Ile-de-France qui a désigné son Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice.

Le chargé de mission a été affecté à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ».

Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112003 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités de la deuxième année d'animation pour ce site depuis janvier 2013 à décembre 2013.

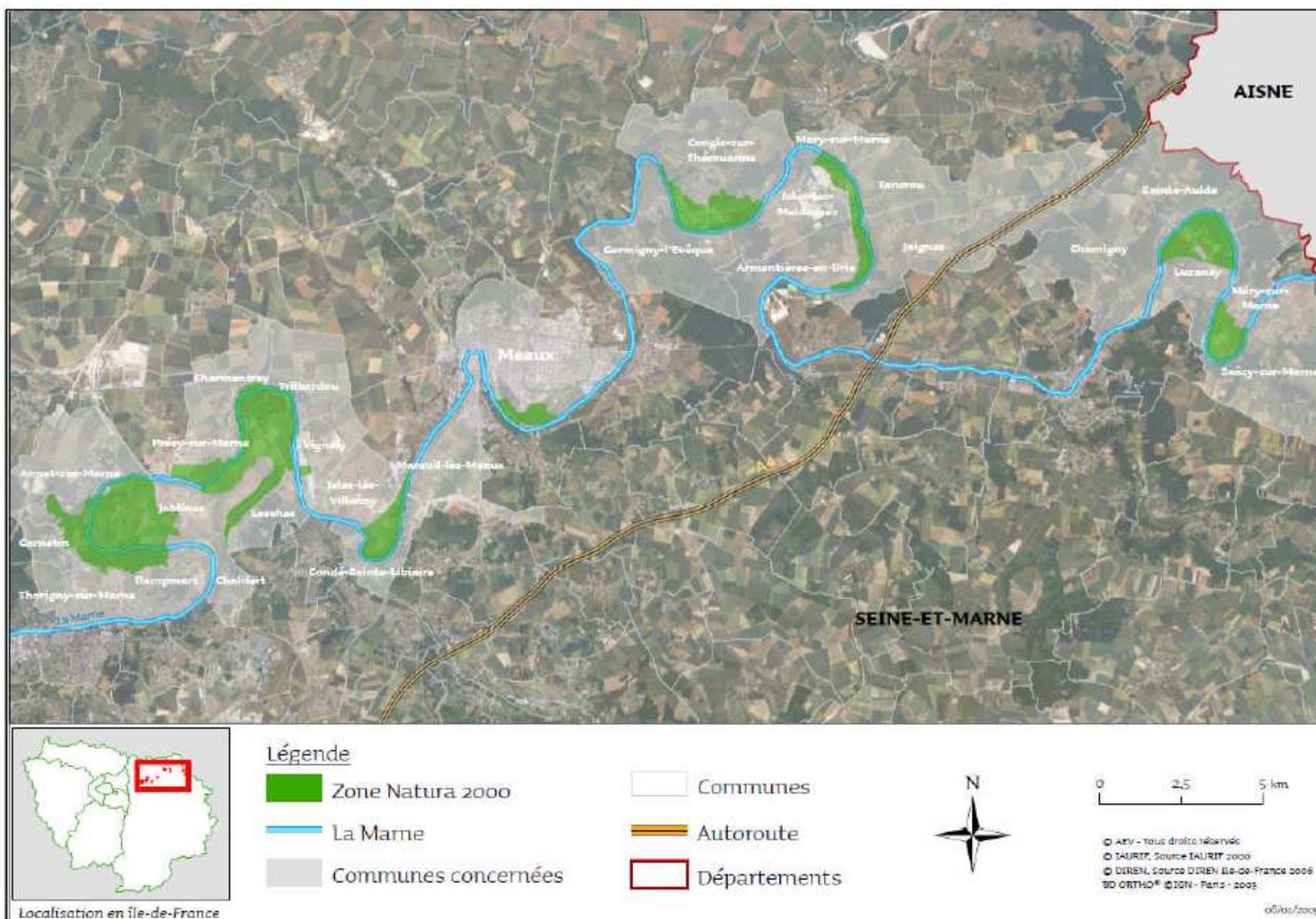
### 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site sont relatifs à l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » présentes sur le site lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre. **Remarque :** depuis 2010, une autre espèce d'intérêt communautaire a été répertoriée au sein de la ZPS, le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), avec un couple nicheur au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux, et 5 juvéniles observés à l'envol en 2013.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **tableau 2**.

**Figure 1 :** Localisation et limites de la ZPS



**Tableau 1 : Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux**

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
<b>Blongios nain</b> (5-10 couples)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
<b>Butor étoilé</b> (5-10 hivernants)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment Île-de-France en tant que nicheur.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
<b>Gorgebleue à miroir</b> (10-12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
<b>Mouette mélanocéphale</b> (15-28 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Œdicnème criard</b> (12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).</b>
	<b>Risque fort</b> ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
<b>Sterne pierregarin</b> (13-25 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Pie-grièche écorcheur</b> (0-5 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
<b>Milan noir</b> (4 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage des déchets.		
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> (5-13 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.		
<b>Pic noir</b> (1-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		
<b>Bondrée apivore</b> (0-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

AEV – Service expertises techniques – Mission Natura 2000

6/31

Mai 2014

**Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site**

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions <sup>1</sup>	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

<sup>1</sup> Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions <sup>2</sup>
<b>Milieux forestiers, boisements alluviaux</b>	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt.1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieux Humides</b> (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim.ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieux ouverts non agricoles</b> (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

<sup>2</sup> Freq = fréquentation

#### **1.4 Missions de la structure animatrice**

Les missions de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articulent autour des missions suivantes :

- Gestion des espèces,
- Suivi des évaluations des incidences,
- Suivi scientifique,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan se propose de détailler les actions réalisées en 2013 et de rappeler lorsque cela s'avère nécessaire quelques éléments antérieurs à l'origine de ces actions, la signature d'un contrat découlant souvent d'un travail sur une longue période en amont.

## 2 Gestion de l'état de conservation des espèces

Le bon état de conservation des oiseaux de la ZPS peut être géré grâce aux outils que permet de mettre en œuvre Natura 2000 ; Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementale (MAEt), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

Il n'y a pas eu de nouveau contrat Natura 2000 signé en 2013 sur le territoire de la ZPS, du fait notamment de l'absence d'animateur sur le terrain pendant une grande partie de l'année, mais il y eu en revanche un gros travail de suivi des contrats en cours ainsi que de préparation de nouvelles contractualisations (suivi des contacts, sensibilisation, conseil...).

#### 2.1.a Suivi des contrats en cours

Mise en place d'îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières (communes de Dampmart, Thorigny-sur-Marne)



**Figure 2 :** Forêt régionale des Vallières (photo © S. Tresonne)

**Rappels du contexte :** la forêt régionale des Vallières est connue pour son potentiel d'accueil pour des habitats et espèces de la Directive, notamment grâce à la mosaïque de milieux qui s'y côtoient (Futaie irrégulière à gros bois, prairies humides, suintements et sources, prairies de fauches, bords de Marne, forêt de versant...). Le DocOb, y préconise la mise en place de mesures favorisant les bois sénescents pour augmenter la capacité d'accueil des pics et des rapaces forestiers (Bondrée et Milan noir).

L'aménagement forestier (2006-2018) propose également différents statuts de protections (RNR, APPB, Réserve biologique forestière) de façon à mettre en œuvre une gestion appropriée du patrimoine écologique de la forêt et assurer la sécurité sur des zones d'anciennes carrières de gypse.



En 2012, sur des zones destinées à la production de bois, l'AEV a décidé la mise en place d'îlots de sénescence sur les pentes de la partie ouest du massif (carte en Annexe 2). Comme cela était prévu, un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV le 20 Décembre 2012 afin qu'aucune action de sylviculture ne soit appliquée pendant 30 ans sur certaines zones bien définies comportant un grand nombre d'arbres vieillissants de gros diamètres (certains chênes dépassent 1 m de diamètre et certains frênes 80 cm) (voir carte en **Annexe 1**). Ces îlots de sénescence couvrant cumulés une surface de 8,96 ha, représentent des habitats très favorables à la nidification du Pic noir et Pic mar.

**Figure 3 :** Arbre à pic en forêt régionale des Vallières, décembre 2012 (photo © M. Banchi)



**Le contrôle :** l'animateur Natura 2000 a été convié par l'Agence de Services et de Paiement à assister en compagnie du technicien ayant délimité les îlots de sénescence sur le terrain à un contrôle des opérations mises en place dans le cadre du contrat, afin de vérifier la cohérence entre les zones déclarées et les arbres marqués sur le terrain. Le contrôleur a pu constater que les surfaces déclarées correspondent parfaitement à ce qui est indiqué dans le contrat.

**Figure 4 :** contrôle de la bonne mise en œuvre du contrat Natura 2000 « îlots de sénescence en forêt de Vallières » (K. Ben-Mimoun, Décembre 2013).

#### Suivi de l'entretien du bassin de décantation à Mery-sur-Marne

**Rappels concernant le projet :** en 2011, l'AEV a engagé la préparation de la signature d'un contrat ni forestier, ni agricole par un particulier qui souhaitait bénéficier d'aides pour restaurer d'anciens bassins de décantations à Mery-sur-Marne (77).

Une étude écologique a été confiée par l'AEV au bureau d'études Ecosphère pour faire des propositions de travaux à réaliser. L'objectif est d'augmenter l'attractivité du site pour l'Œdicnème criard, la Gorgebleue à miroir, et la Bondrée apivore. Les travaux pourraient également bénéficier à la Pie-grièche écorcheur.

L'animateur a accompagné le propriétaire dans toutes les démarches (demandes de devis, relation avec l'entreprise sélectionnée, montage administratif et relation avec la DDT, réunion de lancement des travaux, montage de la demande de paiement...) qui ont permis cette signature et la mise en œuvre du contrat. L'animateur a également affiné le diagnostic écologique fourni par Ecosphère en réalisant une étude pédologique plus poussée des zones de création de mares. Les services de l'Etat (DDT 77) ont été conviés à une réunion de terrain préparatoire à la signature. Le contrat a finalement été signé en 2012, et les premiers travaux lancés à la fin de cette même année (restauration et entretien des milieux ouverts, restauration de la roselière, réhabilitation d'arbres isolés pour l'alimentation de l'avifaune), le suivi des opérations de curage se poursuit désormais.



**Figure 5 :** Travaux de broyage de friches sableuses à Mery-sur-Marne avant (gauche) et après réalisation (droite)



**Figure 6 :** Travaux de réouverture de mise en lumière de la roselière avant (gauche) et après réalisation (droite)



**Figure 7 :** Creusement d'une mare et chenaux, février 2012

#### Base régionale de plein air et de loisirs (BPAL) de Jablines-Annet

Le contrat signé en 2011 suit son cours. Les premiers travaux avaient été réalisés en février-mars 2012.

**Suivi :** l'îlot abritant la colonie nicheuse de Mouettes mélanocéphales et Sternes pierregarin a bien été entretenu. La clôture réalisée lors des travaux ponctuels de 2012 a été légèrement déplacée par le gestionnaire de la BPAL pour des besoins de circulation mais remplit bien sa fonction de protection de la zone de quiétude où se trouve l'îlot (cf partie suivi ornithologique). Les actions récurrentes d'entretien prévues au contrat se sont poursuivies en 2013.

#### Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

Un contrat ni forestier-ni agricole a été signé par l'AEV en 2011 pour des travaux d'entretien de 2ha de roselière sur la réserve.

**Suivi :** les travaux ont pour l'instant été suspendus en raison de la reprise modérée des roseaux fauchés à l'hiver 2011. En fonction de l'évolution de la roselière et de la zone de nidification du Busard des roseaux, les travaux prévus seront ou non repris.

## 2.1.b Présentation des contrats potentiels à venir

Les paragraphes suivants présentent les pistes de contractualisation que l'animateur Natura 2000 a proposé ou envisagé en 2012. Les projets présentés ne feront pas forcément l'objet d'une contractualisation en 2013.

### Dévégétalisation d'un îlot à Mery-sur-Marne

La boucle de Mery-sur-Marne comprend un plan d'eau privé (héritage de l'exploitation des carrières) sur lequel existe un îlot. Ce milieu est favorable à la nidification de la Sterne pierregarin. L'espèce est régulièrement vue sur site et a niché par le passé sur cet îlot.

Le propriétaire a été sensibilisé en 2012 à l'intérêt de dévégétaliser annuellement son îlot pour augmenter la surface de nidification de la sterne. La démarche de contractualisation Natura 2000 lui a également été exposée. Le projet imaginé prévoirait également la fauche annuelle de la prairie juste devant l'îlot. En effet, ce milieu est favorable à l'alimentation de l'Œdicnème criard, de la Bondrée apivore et de la Pie grièche-écorceur qui niche non loin.



**Figure 8 :** Plan d'eau de Mery-sur-Marne et habitat à Sterne pierregarin (photo © B. Lelaure)

### Parc naturel des Pâtis de Meaux

Le parc des Pâtis (propriété de la commune de Meaux), possède de nombreux plans d'eau. Dans la partie ouest du parc, des formations à roselières, abritant le Blongios nain, et il existe de nombreux petits îlots, où niche la Sterne pierregarin. Au moment de l'animation effectuée pour l'engagement dans la Charte Natura 2000, le chargé de mission a proposé aux gestionnaires du parc, la mise en place d'un contrat pour entretenir ces deux milieux support de la nidification pour deux espèces phare du DocOb. Encore à l'état d'ébauche, ce projet pourrait être monté en 2014.



**Figure 9 :** Sterne pierregarin au Parc naturel des Pâtis de Meaux (photo © B. Lelaure)

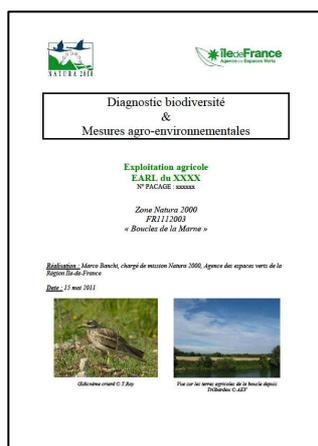
**Tableau 3 :** Synthèse des contrats Natura 2000 en cours dans la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature (convention)	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du <u>DocOb</u> liées	Avancement
32311D07 7000002	AEV (RNR du <u>Grand-Voveux</u> )	11 219,57€	20/12/2011	- Faucardage de roselières, - Arrachage de recrus ligneux.	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1ha	ZH.1 ZH.5	Début des travaux octobre 2012
32311D07 7000003	BPAL de <u>Jablins-Annet</u>	19 814,31€	29/09/2011	- Débroussaillage d'ilots et parcelles, - Pose d'une clôture, - Pose de panneaux d'information	Œdicnème criard Sterne pierregarin Mouette <u>mélanocéphale</u> Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	-îlot nord : 1433 m <sup>2</sup> -îlot sud : 379 m <sup>2</sup> -parcelles : 4,5ha -clôture : 590m -6 panneaux	MO.1 ZH.3 Freq.2 Freq.3	Mise en œuvre
32312D07 7000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	11 694,49€	9/10/2012	- Restauration de pelouses sèches, - Restauration de roselière, - Création de mares et chenaux, - Création d'arbres têtards et arbres morts.	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Œdicnème criard Bondrée apivore (alimentation) Pic noir (alimentation)	3,5 ha de fauches 2000 m <sup>2</sup> de roselière	MO.1 MO.3 ZH.2 ZH.6	Mise en œuvre Travaux 2012 réalisés en janvier 2013
22712D07 7000004	AEV (Forêt régionale des Vallières)	31 240€	20/12/12	Mise en place d'ilots de sénescence	Pic noir <u>Pic mar</u> Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt.1	Repérage et marquage des ilots et arbres en 2013

## 2.2 Animation des MAEt

### 2.2.a Présentation du projet agro-environnemental

**Récapitulatif 2010-2012 :** de 2010 à 2011, l'animation a permis l'engagement de 6 agriculteurs. Pour l'année 2012, un agriculteur supplémentaire s'est engagé dans les MAEt (boucle de Congis-sur-Therouanne) avec la transformation de grandes cultures en prairies (8 ha), l'amélioration d'une parcelle en gel (3 ha) et l'entretien de haies (212 mL). Ainsi, un agriculteur sur deux du secteur était alors engagé. Un autre agriculteur, déjà signataire de Maet, a lui aussi souscrit cette même année 2012 à la mesure d'entretien des haies sur la boucle de Mery-sur-Marne (385 mL). Localement ces mesures sont favorables à l'alimentation ou la nidification des espèces visées dans le document d'objectifs.



**Figure 10 :** exemple d'une Maet en cours sur le territoire de la ZPS des Boucles de la Marne. Vue sur les terres agricoles de la boucle de Congis-sur-Therouanne : mesure « Amélioration d'un couvert déclaré en gel » mise en place sur cette parcelle © AEV

Au total aujourd'hui, 62,34 ha de terres agricoles ont été engagés dans des MAEt au sein de la ZPS, soit environ 13,1 % de la Surface Agricole Utile (475 ha).

Pour chaque agriculteur engagé, la structure animatrice a produit un Diagnostic Biodiversité de l'exploitation. Cette pièce contractuelle permet à l'agriculteur de suivre ses mesures et leur impact sur le potentiel en biodiversité de sa ferme (linéaire de haies,...). Il permet également l'enregistrement des pratiques sur la parcelle engagée.

#### **Bilan 2013 :** Bilan 2013 de la contractualisation des MAEt et prévisions pour 2014

8 mesures ont été proposées aux agriculteurs de la ZPS en 2013. Une mesure pour la gestion des haies, une mesure originale pour l'œdicnème criard (culture basse et peu dense de navette fourragère), une mesure pour favoriser l'entretien des milieux ouverts par pastoralisme et d'autres mesures pour la création, le maintien et l'entretien de prairies. Le démarchage avait été poursuivi en 2013 par l'animateur en poste jusqu'en Avril et des discussions sérieuses pour de nouveaux engagements ont eu lieu, avec de futures concrétisations à la clé.

**Tableau 4** reprend toutes les mesures jusque-là souscrites.

## 2.2.b Synthèse sur la signature des MAEt depuis 2010

**Tableau 4** : Synthèse des surfaces engagées en MAEt dans la ZPS des Boucles de la Marne au 7 Avril 2014

Priorité 1	Contrats 2010
Priorité 2	Contrats 2011
Priorité 3	Contrats 2012

**SURFACES ET MONTANTS ENGAGES DANS DES MAET AU SEIN DE LA ZPS FR 111 2003 BOUCLES DE LA MARNE (au 07-04-2014)**

Nom		Codes de la mesure	Mesures									SOMMES DES SURFACES	
			Entretien des haies	Entretien des ripisylves	Gestion extensive des prairies sans fertilisation	Création et gestion extensive des prairies sans fertilisation	Amélioration du gel	Création et entretien de bandes enherbées	Création d'un couvert avifaunistique	Création d'un couvert Oedicnème criard	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts		
Exploitants	Période d'engagement		IF_BOUMA_HA1	IF_BOUMA_HA2	IF_BOUMA_RI1	IF_BOUMA_HE1	IF_BOUMA_HE2	IF_BOUMA_GE1	IF_BOUMA_ZR1	IF_BOUMA_AU1	IF_BOUMA_AU2	IF_BOUMA_PS1	
		Montant / ha (ou /mL) et / an de la mesure (euros)	0,19	0,34	non active	228	386	126	392	548	548	369	
1	2010-2015	Surface engagée ou Nombre d'éléments						2,4		0,51			2,91
2	2010-2015	Surface engagée ou Nombre d'éléments				2,84						16	18,84
3	2010-2015	Surface engagée ou Nombre d'éléments						13,55		5,86			19,41
4	2010-2015 2012-2017	Surface engagée ou Nombre d'éléments		385 mL						0,37			0,37
5	2011-2016	Surface engagée ou Nombre d'éléments				6,07							6,07
6	2010-2015	Surface engagée ou Nombre d'éléments							0,52		2,5		3,02
7	2012-2017	Surface engagée ou Nombre d'éléments		212 mL				3,12		8,6			11,72
<b>Total surfaces engagées (Ha)</b>			<b>0</b>	<b>597 mL</b>	<b>0</b>	<b>8,91</b>	<b>0</b>	<b>19,07</b>	<b>0,52</b>	<b>15,34</b>	<b>2,5</b>	<b>16</b>	<b>62,34</b>
<b>Montant total engagé / année (euros)</b>			<b>0</b>	<b>202,98</b>		<b>2031,48</b>	<b>0</b>	<b>2402,82</b>	<b>203,84</b>	<b>8406,32</b>	<b>1370</b>	<b>5904</b>	<b>20521,44</b>

## 2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte *a minima* des enjeux de conservation des espèces désignées. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, ouverts humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

En 2013, l'animation Natura 2000 a poursuivi le travail auprès des signataires engagés par principe, notamment pour sélectionner les parcelles cadastrales à engager effectivement. Il reste néanmoins, à officialiser les signatures par l'envoi en DDT des formulaires administratifs d'engagement. Cette étape est un point difficile, car chaque signataire doit faire le listing des parcelles et des milieux présents sur chaque unité à engager.



## 3 Évaluation des incidences des projets

Le chargé de mission Natura 2000 est souvent sollicité dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

L'ensemble des dossiers d'EIN pour lesquels l'animateur a rendu un avis en 2013 n'est pas présenté en détail ici, mais pour exemple cette année, dans la RNR Grand Voyeux, une évaluation d'incidences fût nécessaire dans le cadre du projet de rétablissement de la servitude de marchepied en bordure de la Marne par débroussaillage et pose d'une clôture de type URSUS, avec poteau châtaignier de 1.5Ml de hauteur (pétitionnaire = AEV). L'animateur a alors été sollicité pour avis sur le projet.

## 4 Suivis scientifiques et techniques

Tout d'abord il faut souligner que le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne pourrait être réalisé par l'animateur seul. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant largement bénéficier de leur expertise tout au long des années de manière fidèle et assidue (M. Zucca, J. Bottinelli, J. Birard, S. Vincent, R. Provost, L. Albesa, L. Rimbault, T. Bitch, A. Constancin, M. Bouzin, F. Boca, F. Bouzendorf, P. Persuy, R. Huchin (AVEN du Grand Voyeux), S. Plancke, P. Rivallin, et tous les autres).

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :

- les observations ponctuelles de l'animateur,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands auxquels l'animateur Natura 2000 est associé,
- les suivis que réalise l'AVEN du Grand-Voyeux sur les propriétés régionales,
- des réunions annuelles d'échange avec les ornithologues des boucles.

Pour finaliser la synthèse des données 2013 déjà engagée par le précédent animateur, quelques rencontres ont eu lieu en Janvier et Février 2014 entre le nouveau chargé de mission et certains ornithologues sur sites, ce qui a permis de recueillir de précieuses informations sur l'état des populations d'espèces d'intérêt communautaire, et poursuivre ainsi le suivi lancé depuis maintenant 2011. Il est d'ores et déjà prévu de nouvelles rencontres courant 2014, notamment autour de projets d'inventaires (bagueage, suivi des regroupements post-nuptiaux d'bedicnèmes criards...).

### Wetlands 2013

Comme les années précédentes, l'animateur Natura 2000 a participé aux comptages Wetlands sur les Boucles de la Marne. La synthèse 2013 nationale confirme l'importance de la ZPS pour les oiseaux d'eau hivernants puisque pour certaines espèces (Fuligule morillon, Fuligule milouinan, Harle piette, Foulque

macroule), le secteur des boucles de Trilbardou, Jablines et Isles-les-Villenoys demeure parmi les principaux sites d'importance nationale.

#### Comptages de la colonie de Mouettes mélanocéphales

Chaque année, la colonie de Mouette mélanocéphale de la BPAL de Jablines-Annet est suivie et les poussins bagués à l'initiative de F. Bouzendorf. En 2012, l'animateur Natura 2000 a participé à cette opération. 18 poussins ont été bagués (30 en 2011). En 2013, il n'y avait pas d'animateur sur le terrain durant la période de baguage mais M Bouzendorf a gracieusement accepté de transmettre ses données à la demande du nouvel animateur, celles-ci sont présentées dans le **tableau 7** retraçant le suivi depuis 2004.

**Tableau 7 : récapitulatif des effectifs de poussins bagués à Jablines de 2004 à 2013.**

<b>Année</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Nb jeunes bagués</b>	15	36	15	33	21	18	28	30	18	<b>75</b>

On estimait jusqu'en 2012 la population stable, autour de 15-20 couples, avec un succès de reproduction de la colonie assez fluctuant d'une année sur l'autre. En 2013, le nombre de jeunes bagués a été exceptionnel, avec une centaine de poussins recensés sur site (dont 75 bagués dans le temps imposé par la manipulation), soit une estimation de 40-50 couples. Il semblerait que la clôture installée en Mars 2012 dans le cadre du contrat Natura 2000 signée avec la BPAL ait fortement contribué à limiter les dérangements dont étaient victimes les oiseaux, et peut-être nous l'étudierons durant les années à venir à expliquer cette forte augmentation des effectifs.

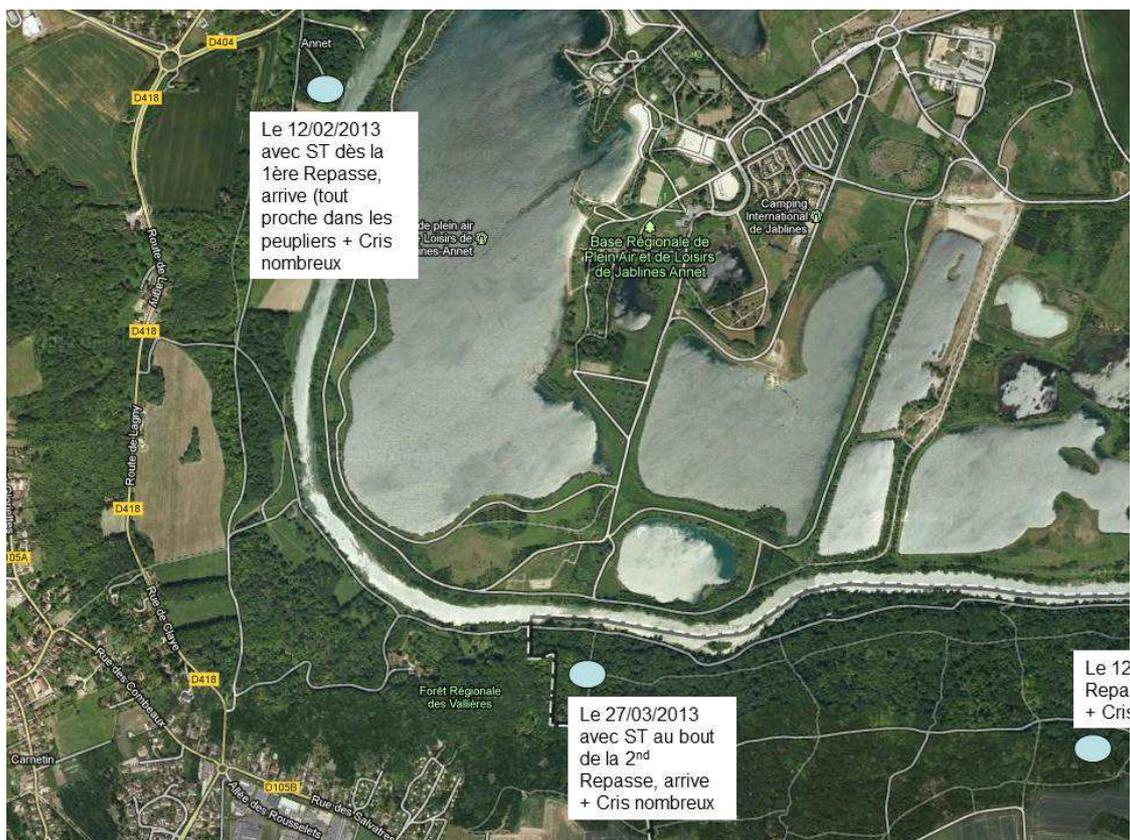


**Figure 11 :** L'îlot « aux mouettes » de la BPAL de Jablines-Annet, mars 2012 / clôture posée en Mars 2012 afin de délimiter une zone de tranquillité pour l'avifaune (photos © M. Banchi)

#### Comptage des territoires de pics mars en forêt de Vallières

Une campagne de repasse a été réalisée en Février et Mars 2013 au sein de la forêt de Vallières afin d'évaluer le nombre de pics mars nicheurs au sein de ce boisement de grand intérêt pour l'espèce car composé en partie d'arbres sénescents et dans lequel a été mis en place en outre un contrat de création d'îlots de sénescence (détailler davantage...). Des points d'écoute ont été définis en utilisant le quadrillage préexistant que constitue le tracé des chemins (au niveau de certains carrefours notamment), et en prenant en compte la taille moyenne d'un territoire (l'espacement minimum entre les points d'écoute).

**Résultats en 2013 :** 3 territoires et donc trois couples nicheurs ont été identifiés lors de ces relevés (voir carte en **figure 15**), et un suivi sera désormais réalisé chaque année afin d'évaluer l'évolution des populations au sein de ce boisement.



**Figure 12 :** Localisation des territoires de pic mar recensés en 2013 en forêt de Vallières (M. Banchi, 2013)

Nidification de busards des roseaux à nouveau confirmée au Grand-Voyeux.

Depuis 2010 un couple nicheur de busard des roseaux est observé et cette année 2013 encore grâce notamment aux observations des naturalistes de l'AVEN sa présence a été confirmée, et 5 juvéniles ont été observés à l'envol (AVEN, 2013).

**Tableau 5 :** Synthèse du suivi des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs sur la ZPS (exception pour le Butor étoilé) ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de M. Zucca, J. Birard, F. Bouzendorf, R. Provost, S. Vincent, P. Persuy, R. Huchin (AVEN du Grand Voyeux), T. Bitch, M. Bouzin, J. Bottinelli, F. Boca, B. Lelaure, L. Rimbault, A. Constancin, L. Albesa, S. Plancke, P. Rivallin

Année		2009		2011								2012									
Espèce		ZPS		Jablins Vallières	Trilbardou Lesches	Isles-les-Villenoys	Meaux	Congis-sur-Théroanne	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	Tendance globale dans la ZPS	Jablins Vallières	Trilbardou Lesches	Isles-les-Villenoys	Meaux	Congis-sur-Théroanne	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	Tendance globale dans la ZPS
Nom français	Nom latin	Effectif	Etat de conservation	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	
Cedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	12 à 16 couples	Bon	1 à 2 couples (BPAL)	3 à 4 couples	non suivi	o	1-3 couples	.Nidification non suivie .Environ 60 individus en regroupement post nuptial	1 couple		15 à 20 couples, tendance stable mais évolution des carrières en défaveur Premier cas de nidification à Luzancy	1 à 3 couples (BPAL)			o	1 couple	.96 individus en regroupement post nuptial			Une bonne partie des regroupements post nuptiaux se fait hors ZPS à Vignely (46 individus cette année)
Pie grièche-écorceur	<i>Lanius collurio</i>	o	Défavorable	o	1 individu vu	o	o	o	o	o	o	o						.nidification non suivie (quelques couples)		1-2 couples	Augmentation, retour de l'espèce à Mery-sur-Marne
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	o	Favorable		Présomption de nidification							Favorable mais pourrait régresser								Un individu vu en parade nuptiale	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	4 couples	Favorable	1	.1 à 2 couples .une vingtaine d'oiseaux vus en halte migratoire			1 couple				Stable					1 couple				
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	Favorable		1 à 2 couples					1 couple potentiel		Stable									
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	13-25 couples	Défavorable	9-11 couples			non suivi	5 couples			10 couples	non suivi	Stable, la zone de fréquentation de l'espèce est plus large avec 5 couples supplémentaires à Changis-sur-Marne				3 à 5 couples (échec de la nidification)		9-11 couples		
Martin pêcheur	<i>Acedo atthis</i>	5 couples	Favorable	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	1 à 3 couples	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	5 couples	Moyen	2-3 couples			non suivi	1 couple				Stable	2-3 couples			1 à 2 couples	1 à 2 couples				Stable
Butor étoilé	<i>Botarus stellaris</i>	5-6 hivernants	Moyen	1 individu	3 à 4 individus	non suivi	non suivi	6 individus				3 à 9 hivernants sur la ZPS	1 individu				1 à 2 individus				
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	10 à 12 couples	Favorable	2 à 3 couples	3 à 5 couples			6 à 8 couples		1 couple		En augmentation, nouveau territoire à Luzancy					6 à 8 couples				
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	15 couples	Défavorable	20 couples 30 poussins bagués								Stable	18 poussins de bagués				Quelques individus, pas de nidification				possibles dérangements
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	o	o					1 couple					1 male et une femelle vus sur site à plusieurs reprises				1 couple				
Héron pourpré*	<i>Ardea purpurea</i>							2 individus + 1 jeune (sans preuve de nidification)									1 individus				
Cygne de Bewick*	<i>Cygnus columbianus</i>											Hivernage									
Vanneau huppé*	<i>Vanellus vanellus</i>												7 poussins bagués								

\*Les données pour les trois dernières espèces sont présentées à titre indicatif

**Tableau 6 :** Synthèse du suivi 2013 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs potentiels sur la ZPS (exception pour le Butor étoilé) ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de M. Zucca, J. Birard, F. Bouzendorf, R. Provost, S. Vincent, P. Persuy, R. Huchin (AVEN du Grand Voyeux), T. Bitch, M. Bouzin, J. Bottinelli, F. Boca, B. Lelaure, L. Rimbault, A. Constancin, L. Albesa, S. Plancke, P. Rivallin

Année		2013										Tendance globale dans la ZPS
Secteurs		Jablins Vallières	Précy / Marne	Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les-Villenoy	Meaux	Congis-sur-Thérouanne (RH, Aven)	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	
Espèces	Remarques concernant les secteurs ->			Digues inondées => limite les observations								
Nom français	Nom latin	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Cedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	nouvelle zone au NO des « sablières », au cœur de la BPAL ; en revanche, Zone à l'Est du « Paradis » convertie en culture => possible fin nidification ; de même à l'Est du bois des vizu ...	(peu de prospections, difficile de confirmer ou d'infirmier la validité des données de 2009 aujourd'hui...) Rem : 2-3 cples dans parcelles jouxtant la ZPS (nidif certaine pour 1) cris en 07/ dans (ZPS carrière)	Tril : pas d'évolution (3-5 couples) nbx contacts auditifs 1 cple à lesches	93 individus en regroupement post-nuptial le 12/10/13 à Vignely Rem : 3 à 5 cples sur Vignely mais hors ZPS...	1 couple mais hors ZPS		1 tentative de nidification tardive sur la langue de terre entre les étangs de la Cornette et des Dix Quartiers ? Pas de juvéniles ni d'éclosions observés.				
Pie grièche-écorceur	<i>Lanius collurio</i>			Pas d'observ depuis longtemps				2 obs ponctuelles		A Messy (Nd de Luzancy), 1 obs en 2013	1 couple vu en Mai, mais pas de confirmation de nidification	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>			1 obs isolée au Printemps 2013, fréqu ZPS mais nidif a priori en dehors				Contactée en passage migratoire uniquement				
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>		Régulier en prospection alimentaire, nicheur probable à proximité	pas d'évolution. Les observations suggèrent un second couple non loin à l'ouest de celui de Tril , 1 cple probable à Lesches				Pas de nidification sur la Réserve, mais en marge immédiate				L'espèce se porte bien
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>			pas d'évolution, chants au nord-est de Tril.			1 mâle cantonné	1 nidification possible (1 juvénile probable observé fin Juin)				Augmentation des effectifs
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Minimum 6 couples		Nidification sur le radeau, étang central de Tril (première nidif sur le site)			Mini 5 cples	1 nidification (îlot de Bois-Maury). 1 à 2 juvéniles. Pas d'envol				
Martin pêcheur	<i>Acledo atthis</i>	Au moins un couple ...	présent	Présent depuis toujours	présent	présent	Présence en période de reproduction ...	Pas de nidification dans la réserve, mais en marge immédiate. viennent chasser sur la Réserve	présent	présent	présent	Présence constante sur ensemble des bords de marne et digues intérieures, même si nombre d'individus assez faible sur la zone. Très dur de localiser les nids sur les berges, donc difficile d'évaluer le nb de couples => pas vraiment de suivi quantitatif de ce fait à ce niveau...
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	Pas de donnée sur présence en 2013		Arrivé sur site en 2013, 2-3 chanteurs , (roselière au Sud-Ouest du grand Etang)			1 couple	Nidification peu probable				
Butor étoilé	<i>Botarus stellaris</i>	1 à 2 individus ...						Hivernage (1 à 3 individus)				
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>			Présence dans saulaie sur digues (chants), en expansion (3 à 6 couples supposés, mais difficile à estimer) Zone occupée en extension probable vers saulaies périphériques à la roselière				6 à 8 couples				
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	75 poussins bagués dans le temps imposé par la manipulation, mais estimation de 120 à 150, soit 40-50 cples (effectif record )						Pas de nidification constatée				
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	0 couple nicheur a priori, 1 potentiel comme en 2012...		Observations répétées couple dans roselière				1 couple, 5 juvéniles à l'envol				
Héron pourpré*	<i>Ardea purpurea</i>							1 nidif possible. 2 juvéniles à partir du 25 juillet				
Cygne de Bewick*	<i>Cygnus columbianus</i>											
Vanneau huppé*	<i>Vanellus vanellus</i>	4 cples dont 2 nicheurs certains (parcours hippique)	6 à 7 cples (mini 2 nicheurs certains) en limite de ZPS	2 à 3 cples à Lesches				Pas de nidification a priori				

\*Les données pour les trois dernières espèces sont présentées à titre indicatif

## 5 Information, communication, sensibilisation

### 5.1 Création / mise à jour du site internet Natura 2000 en Seine et Marne



La communication de Natura 2000 auprès des usagers, partenaires et participants aux manifestations et réunion continue de s'articuler autour de l'instruction progressive des pages internet du site web Natura 2000 du département <http://seine-et-marne.n2000.fr/>

Le site n'est pas encore complètement finalisé mais de nombreuses mises à jour ont été réalisées en 2013 et on y trouve d'ores et déjà une foule d'informations consultables et pour certaines téléchargeables (Compte rendus de Copil, DocOb ...).

### 5.2 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

De nombreuses propriétés régionales se trouvent sur un périmètre Natura 2000. Sur l'ensemble des sites d'Ile-de-France, environ 2800 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernées. L'animateur Natura 2000 suit donc la vie de chaque site et joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le gestionnaire AEV. Pour rappel, la liste des ZPS et ZSC concernées :

- Site de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bois de Vaires-sur-Marne. L'animation de ce site a été confiée à l'AEV à partir de janvier 2012,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

La participation du chargé de mission Natura 2000 à la vie de ces différents sites est variable en fonction de l'importance de propriétés régionales concernées et l'avancement des différents DocOb, du simple suivi des comités de pilotages à l'aide à l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 ou construction de contrat Natura 2000.

De plus, le chargé de mission est le référent à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et l'application des règlements associés.

#### Journée technique Natura 2000 – DRIEE Ile de France

En Novembre 2013, la DRIEE Ile de France a organisé une journée d'échanges techniques entre tous les animateurs Natura 2000 de la Région et les services de l'Etat au sein de la Réserve Naturelle du Marais de Larchant. Ce fût l'occasion pour le nouvel animateur de rencontrer ces homologues chargés de l'animation des autres sites Natura 2000 de la région, mais aussi de prendre contact avec certains de ces interlocuteurs de la région et du département. **Lien vers le compte-rendu :** [http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese.2013\\_cleo7b943.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese.2013_cleo7b943.pdf)

## 6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Le chargé de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, quand il en est averti, il se rend aux différentes réunions, comités et Copil.

### RNR du Grand Voyeux

Dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du Grand Voyeux, le Conseil régional met en place un Comité consultatif de gestion qui permet aux usagers (naturalistes, randonneurs, associations de protection de la nature...), représentants des collectivités et organismes publics de valider les orientations d'aménagement et de gestion que le gestionnaire (AEV) met en place. Le chargé de mission participe à cette réunion les années où celle-ci est organisée. En 2013 elle a eu lieu le 3 Décembre mais il n'y avait pas d'animateur en poste à cette date.

## 7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### 7.1 Organisation de la gouvernance du site

#### 7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

Un comité de pilotage a été organisé le 26 Février 2013 accueilli par la Mairie de Congis-sur-Thérouanne. Le premier comité de pilotage d'animation s'était déroulé en novembre 2011. Y ont été présentées les avancements de l'animation pour l'année 2012, une présentation du suivi des espèces et des actualités ornithologiques, un bilan des contractualisations, un point sur la Charte Natura 2000, des rappels et compléments d'information concernant le régime des évaluations des incidences par la DDT 77, ainsi qu'une présentation du projet d'ouverture au public de la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux par les maîtres d'ouvrages (AEV). La réunion s'est conclue par une visite de la réserve du Grand-Voyeux. Vous trouverez le compte-rendu en **Annexe 2**.



**Figure 13 :** sortie terrain organisée au sein de la réserve du Grand-Voyeux à l'occasion du comité de pilotage du 26 Février 2013 (photos @ M.Banchi, 2013)

#### 7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

##### Commission régionale agro-environnementale (CRAE) et comité technique Prairies

Chaque année, les cahiers des charges pour chaque territoire MAEt est validé par arrêté préfectoral. La CRAE a pour rôle de valider chaque cahier des charges en amont de l'arrêté auprès des financeurs des mesures (Conseil régional, département, Agence de l'eau...). Pour 2013, le cahier des charges des MAEt du

territoire Natura 2000 des Boucles de la Marne a été reconduit à l'identique. Voici le lien vers le compte-rendu de la CRAE du 5 Novembre 2013 visant notamment à faire un point sur les territoires reconduits en 2014 : [http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CRAE\\_nov\\_2013\\_cle88d4e2.pdf](http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CRAE_nov_2013_cle88d4e2.pdf)

## **7.2 Gestion administrative et financière**

### Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV possède un conseil d'administration qui habilite son Président à signer les documents officiels. Ainsi, le chargé de mission Natura 2000 a préparé pour les différents conseils les délibérations et rapports au conseil permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

### Renouvellement des conventions d'animation

Depuis 2010, fin de la phase d'élaboration du DocOb et début de l'animation, le chargé de mission Natura 2000 a œuvré pour le conventionnement du travail d'animation. Auprès de l'Etat (DRIEE), une convention cadre a été élaborée en commun et signée, puis chaque année, une convention financière (demande d'aide) est rédigée et signée. Auprès de la Région Ile-de-France, une demande d'aide a été faite pour la période 2010 – 2013, avec une évaluation à mi-parcours en 2011 et reconduction.

### Demandes de paiement et de solde

Aussi bien pour les Contrats Natura 2000 que l'AEV a signé que pour les conventions financières annuelles, c'est le chargé de mission Natura 2000 qui s'est chargé de préparer et envoyer les demandes de paiement, d'acompte et de solde aux différents financeurs (Etat et Conseil régional d'Île-de-France).

## **8 Synthèse**

Comme cela a pu être souligné lors du comité de pilotage organisé en début d'année 2013, les deux premières années d'animation ont très actives en termes de contractualisation (deux contrats Natura 2000 pour la ZPS en 2011, deux nouveaux en 2012 (dont un des premiers contrats forestiers pour la région), et 7 agriculteurs engagés sur cette période dans des Maet sur 64, 32 Ha du territoire de la ZPS. L'absence d'animateur par la suite sur une partie de l'année 2013 n'a pas été favorable à la finalisation de nouveaux contrats mais un gros travail de suivi a été effectué avec un attachement particulier au maintien des relations mises en place sur le territoire avec les différents acteurs, notamment les agriculteurs, ce qui a permis de dégager de nouvelles pistes très concrètes de contractualisation pour les années à venir, tant dans le cadre de contrats Natura 2000 que de mesures agri-environnementales (mise en prairies, couvert avifaune...).

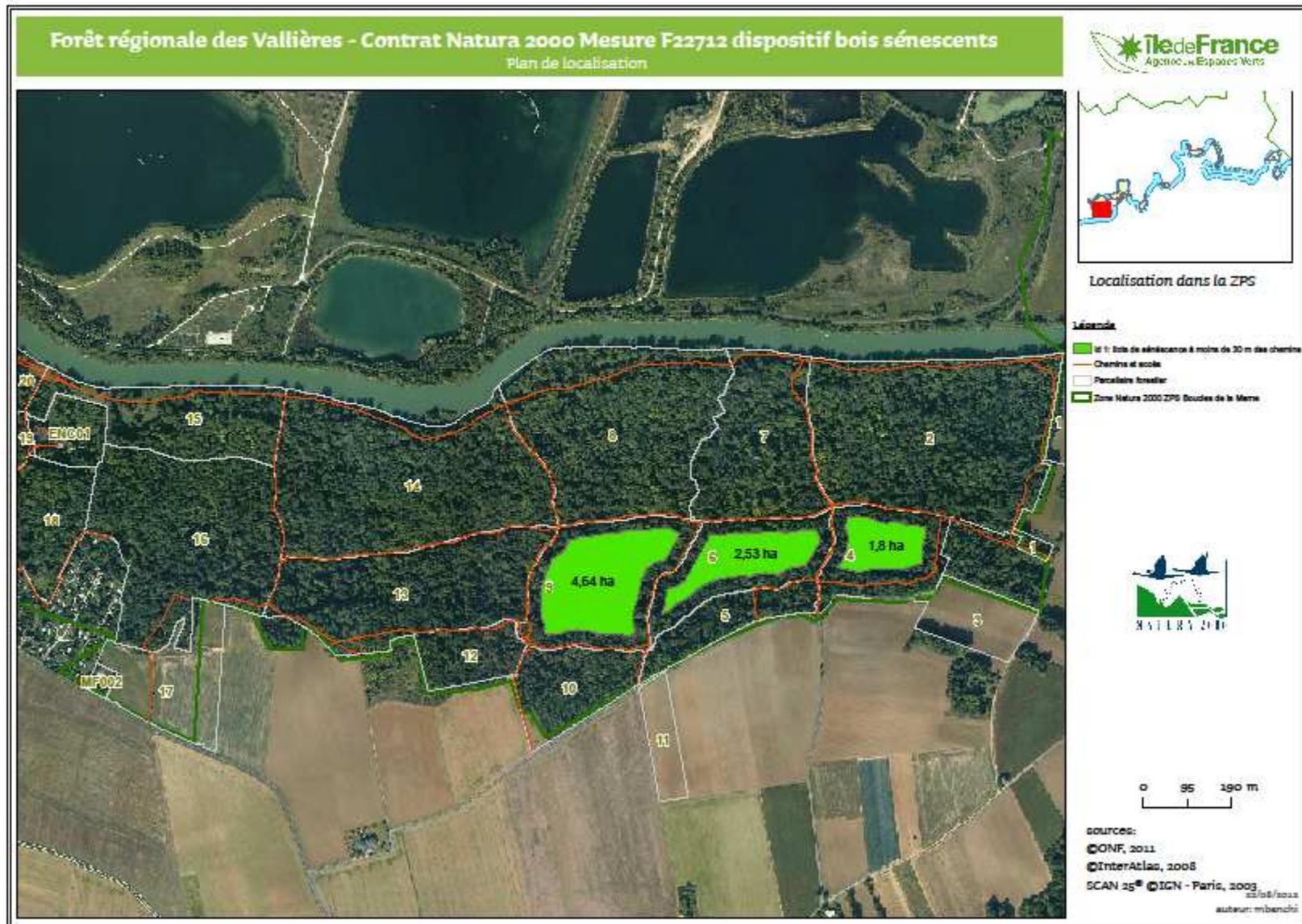
D'autre part, des données extrêmement complètes ont pu être recueillies concernant l'avifaune, comme les années précédentes, grâce à l'exceptionnelle coopération des naturalistes locaux représentant un point de soutien essentiel à l'animation du document d'objectifs, c'est à nouveau l'occasion de les remercier. Ainsi, des observations très encourageantes ont pu être effectuées concernant certaines espèces d'intérêt communautaire, avec notamment l'« explosion » du nombre de couples nicheurs de mouettes mélanocéphales au sein de la BPAL de Jablines depuis la mise en place de la clôture assurant aux oiseaux une zone de tranquillité (75 jeunes bagués en 2013 contre 18 en 2012). Un suivi sur un plus long terme s'avère nécessaire pour établir des conclusions sur ce point mais il est fort probable qu'il existe bien une corrélation entre l'aménagement et la recrudescence des volatiles. A noter également la poursuite pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive de la nidification du Busard des roseaux sur la RNR du Grand Voyeux.

Concernant la communication auprès des usagers de la ZPS, le développement du site Internet se poursuit, celui-ci étant d'ores et déjà actif avec de nombreux documents à télécharger liés à la vie du site et à sa gestion, et celui-ci continuera à être étoffé dans les années à venir.

# **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : Carte de localisation des îlots de sénescence  
en forêt régionale des Vallières**

## ANNEXE 1 : Carte de localisation des îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières



**ANNEXE 2 : Compte rendu du comité de pilotage  
du 26 Février 2013**

## **Compte rendu du 6<sup>ème</sup> Comité de pilotage du site Natura 2000 FR112003 des Boucles de la Marne**

- 26 février 2013, Mairie de Congis-sur-Thérouanne -

Etaient présents :

Monsieur Aliaga Damien, Animation du territoire, Sous-préfecture de Meaux  
Monsieur Allouche René, Correspondant Ecoquartier, DDT 77  
Monsieur Banchi Marco, Animateur Natura 2000, AEV  
Madame Bennacer Laila, Stagiaire, Ville de Meaux  
Monsieur Bouzin Mathias, Chargé de mission, CORIF  
Madame Constancin Agnès, Eco animatrice, Ville de Meaux  
Monsieur Coulon Daniel, , AVEN du Grand-Voyeux  
Monsieur Huchin Romain, Animateur naturaliste, AVEN du Grand-Voyeux  
Monsieur Delaitre Michel, , Mairie de Mery-su-Marne  
Monsieur Covarel Claude, , Association CALME  
Monsieur Dauvin Rodolphe, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, Commune de Trilbardou  
Madame Derex Isabelle, Conseillère municipale, Commune d'Isles-les-Meldeuses  
Monsieur deTaffin Xavier, Administrateur, Propriété privée rurale de Seine et Marne  
Monsieur Ducerf Patrice, Agriculteur,  
Monsieur Duez Pascal, Inspecteur des installations classées, DRIEE  
Monsieur Duperrier François, Responsable d'exploitation, REP Véolia  
Madame Fagnon Béatrice, , Sous-préfecture de Meaux  
Madame Forteau Sylvie, Chargée de mission Natura 2000, DRIEE  
Monsieur Gabens Olivier, Responsable foncier et environnement, UNICEM Ile de France  
Monsieur Galup Dominique, Technicien APEN, AEV  
Monsieur Guyon Christophe, ATE, ONEMA  
Monsieur Jacquemin Jean-Marie, Maire, Commune de Lesches  
Madame Jaroszek Caroline, Chargée de mission Développement durable, Ville de Meaux  
Madame Jorant Julie-Anne, Chargée de mission RNR, AEV  
Monsieur Jossierand Joel, , Association du RENARD  
Monsieur Lainé Alexandre, Technicien ENS, Conseil général de Seine et Marne  
Monsieur Lechaudé Pierre, Agriculteur,  
Monsieur Mallard Stéphane, Technicien ENS, Conseil général de Seine et Marne  
Monsieur Mesle Didier, Espaces-verts et agenda 21, Ville de Meaux  
Madame Moity Marlène, Chargée d'étude Biodiversité, Chambre d'agriculture de Seine et Marne  
Madame Moratelli Christine, Vice-présidente, Comité départemental de canoë-kayak  
Monsieur Orłowski Henri, Maire, Commune d'Isles-les-Villenoy  
Madame Paindavoine Aurélie, Chef de service espaces naturels, Communauté de commune Marne et Gondoire  
Monsieur Patrimonio Olivier, Chargé de mission Natura 2000, DRIEE  
Madame Pépin Sandra, Stagiaire, Ville de Meaux  
Monsieur Plancke Sylvestre, Technicien ENS, Conseil général de Seine et Marne  
Madame Reisser Alix, , DDT 77  
Madame Suy Anne, Chargée de mission, Communauté de commune du Pays de l'Ourcq  
Monsieur Tositti Arnaud, Responsable missions RNR, Environnement, Natura 2000, AEV  
Monsieur Touchard Jacky, Responsable entretien du Parc du Pâtis, Ville de Meaux

Madame Valette Frédérique, , Association du RENARD  
Monsieur Vavasseur-Desperrier Jean-Michel, Maire , Commune de Isles-les-Meldeuses  
Madame Wortham Geneviève, Présidente, COPIL des Boucles de la Marne

Etaient excusés :

Madame Arnaud Stéphanie, Communauté de commune du Pays de l'Ourq  
Madame Beledent Jeanine, Maire, Commune de Chamigny  
Monsieur Chabot Jocelyn, Agriculteur,  
Monsieur Delaitre Jean-Armand, Agriculteur,  
Madame Detry Elisabeth, Présidente, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne  
Monsieur Eblé Vincent, Président, Conseil général de Seine et Marne  
Monsieur Laporte Marc, Ingénieur environnement, Centre régional de propriété forestière

Ordre du jour du jour :

- 1) Les avancements de l'animation sur l'année 2012,
  - Suivi des espèces et actualités ornithologiques,
  - Bilan de la contractualisation,
  - Le point sur la Charte Natura 2000
- 2) Rappels et compléments d'information sur le régime des évaluations des incidences avec une présentation de la DDT 77,
- 3) Présentation du projet d'ouverture au public de la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux par les maîtres d'ouvrages (AEV),
- 4) Visite du site.

Madame Wortham, Présidente du comité de pilotage, accueille les participants et présente l'ordre du jour. Il est rappelé que ce comité de pilotage est le deuxième du genre, après celui de l'an dernier s'étant déroulé sur la BPAL de Jablines-Annet, où les avancements de l'animation sont présentés.

Marco Banchi commence la présentation en déroulant l'ordre du jour. Le document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://bouclesdelamarne.n2000.fr/agir-pour-la-biodiversite/telechargement>  
Les différentes questions et échanges advenus au cours de la présentation sont retranscrits ci-dessous :

### **Échanges :**

Le programme Natura 2000 sur les Boucles de la Marne :

Madame Derex demande si l'animation Natura 2000 sur les Boucles de la Marne est une continuité d'autres projets de territoires comme l'ancienne préfiguration de Parc naturel régional. Madame Wortham, répond que les deux projets sont distincts. L'animateur précise que le programme Natura 2000 et sa déclinaison sur les Boucles de la Marne sont des projets d'initiative européenne.

Suivis ornithologiques :

Monsieur Dauvin demande si dans le cadre des comptages d'œdicnèmes criards, la zone de Jablines était prospectée simultanément aux autres zones présentées. L'animateur explique qu'à l'heure actuelle, seules deux zones de regroupements postnuptiaux sont connues pour cette espèce, mais qu'effectivement les terres agricoles du plateau à Jablines pourraient être fréquentées à l'automne par les œdicnèmes et qu'il serait intéressant à l'avenir de pouvoir l'intégrer aux comptages. Cette année, faute de moyens humains, les efforts se sont concentrés sur les zones historiques connues.

Madame Derex trouve très intéressant de pouvoir présenter aux habitants de sa commune le programme Natura 2000 et son animation sur les Boucles de la Marne. Madame la Présidente propose d'organiser une réunion publique d'information et rappelle que des évènements similaires avaient été organisés au moment de l'élaboration du document d'objectifs (DocOb).

### Le contrat Natura 2000 forestier en forêt régionale des Vallières

Monsieur Dauvin demande si l'exploitation forestière est compatible avec la mise en place des îlots de vieillissement prévus par le contrat. L'animateur répond que les contrats forestiers ne peuvent être signés que sur des parcelles forestières susceptibles d'exploitation. Il ajoute que pour le cas de la forêt régionale des Vallières, le choix de l'implantation des îlots a été fait justement en fonction des enjeux écologiques (zone de potentialité pour les Pics et la Bondrée apivore, zones à fort enjeux floristiques avec des habitats à prêles) et des enjeux sylvicoles de la forêt.

### Contrat non forestier et non agricole à Mery-sur-Marne

Madame Paindavoine souhaite des précisions sur la localisation et les surfaces travaillées dans le cadre de ce contrat. Marco Banchi présente la boucle de Mery-sur-Marne (la plus à l'est de la ZPS) et détaille les actions de fauche (environ 3 ha) et ouverture de roselière (environ 2000m<sup>2</sup>) contractualisées par le propriétaire privé.

### Evaluation des incidences sur le site Natura 2000

Suite à la présentation de la DDT 77 des cartes de sensibilités des projets au régime de l'évaluation des incidences Natura 2000, il est demandé si ce travail pourra être envoyé en format papier dans les mairies de situation.

Madame Reisser répond que dans un premier temps ces cartes seront disponibles sur le site Internet de la DDT 77 et sur le site Internet du site Natura 2000 en cours de construction par l'animateur.

Il est également demandé si des zones tampons de plus de 1km de distance existent pour l'application du régime des évaluations des incidences. Madame Reisser répond que dans le cas de la ZPS des Boucles de la Marne, 1km est la zone tampon maximale applicable et qu'elle n'est applicable que sur certains items des listes locales.

Madame la Présidente conclue la réunion du comité de pilotage et remercie l'assemblée pour sa participation.

### **Visite de la Réserve naturelle régionale du Grand-Voyeux :**

A la suite de la réunion en salle, il est proposé aux participants une visite de terrain animé par l'animateur, l'AVEN du Grand-Voyeux et les maîtres d'ouvrages AEV du projet d'ouverture au public.

Un cheminement entre les roselières abritant le Busards des roseaux, les zones agricoles et l'observatoire Nord est proposé. Un butor étoilé et des canards hivernants (souchets, chipeaux, fuligules) sont notamment observés.

La présentation des emplacements des futurs aménagements destinés au public (Maison de la réserve, platelages...) est également détaillée sur site.